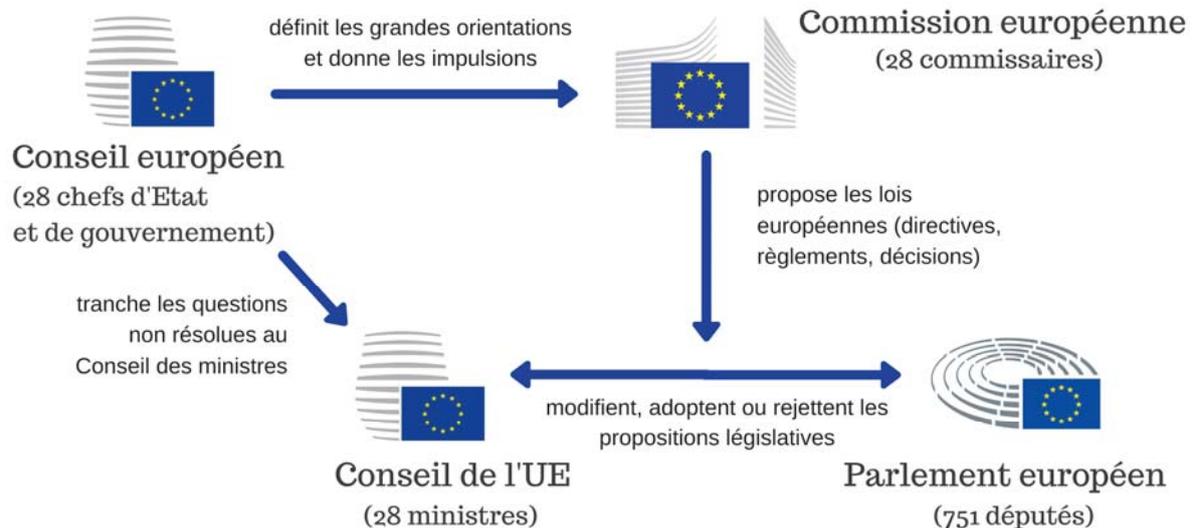


# INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPEENNE

## Le processus décisionnel européen



## INSTITUTIONS

Il y a quatre institutions politiques qui détiennent les pouvoirs exécutif et législatif de l'Union. Le Conseil européen représente les chefs d'État et de gouvernement, le Conseil représente les gouvernements, le Parlement représente les citoyens, et la Commission représente les intérêts européens. Le Conseil, le Parlement (ou dans certains cas la BCE, etc.) demandent à la Commission d'élaborer un texte. La Commission fait alors une ébauche et la présente au Parlement et au Conseil, qui doivent généralement donner leur accord, les modalités exactes de celui-ci dépendant de la [procédure législative](#) appliquée. Une fois que c'est approuvé et signé par les deux chambres elle devient une loi. La tâche de la Commission est d'assurer sa mise en œuvre dans les activités quotidiennes de l'Union et d'amener devant la [Cour de justice](#) ceux qui l'enfreignent<sup>13</sup>.

## Autres institutions et organes

- La [Cour de justice de l'Union européenne \(CJUE\)](#) chargée d'examiner la légalité des actes européens et de résoudre les conflits juridiques entre institutions et/ou États membres. Son siège est à Luxembourg.
- La [Banque centrale européenne \(BCE\)](#), qui gère la monnaie unique pour les 19 membres de la zone euro, assure la stabilité des prix et mène la politique monétaire de l'UE. Elle est basée à Francfort (Allemagne).
- La [Cour des comptes](#), dont la mission est d'améliorer la gestion financière de l'UE.

L'Union européenne se compose par ailleurs d'organes consultatifs : le [Comité économique et social européen \(CESE\)](#) qui permet aux organisations de la société civile des États membres d'exprimer leur avis au niveau européen, et le [Comité des régions](#) composé des représentants des collectivités locales et régionales.

Parmi les principaux organes et acteurs de l'Union européenne, on peut enfin souligner le rôle de la [Banque européenne d'investissement \(BEI\)](#), qui finance des projets d'intérêt européen sur le territoire européen et dans les pays tiers, ou encore du [Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité](#), qui conduit et coordonne la politique étrangère et de sécurité de l'Union (aujourd'hui Federica Mogherini).